

L'histoire de l'avenir, qui s'écrit aujourd'hui entre le Soudan et nous

La question égyptienne est entrée dans sa phase naturelle, elle a pris le « tournant » intérieur, nous voulons dire, par là, qu'elle a pris plein pied dans le domaine décisif, celui des contacts directs

par
Mme. M.-C. BOULAD

avec les Soudanais. La question est une question qui se règle maintenant entre frères. Il ne s'agit pas de formule de poésie ni de littérature. Il s'agit de réalités. Regardons le Nil, et regardons l'histoire, et nous apprécions la réalité. Oui, il s'agit bien aujourd'hui d'une question à régler entre frères, et donc il s'agit d'écarter les propos qui tendraient d'autres que des frères. L'Egypte et la délégation soudanaise, sont maintenant là dans un tête-à-tête, au courant duquel, aucune équivoque, ne sera désormais dans l'atmosphère. Le dialogue est entre frères, pour lequel, personne d'autre n'est qualifié à intervenir. Le dialogue est sérieux certes, puisqu'il a l'office de couvrir cette longue période où les frères se parlaient à travers des voies indirectes, et par le truchement d'autres qu'eux-mêmes. Le dialogue est sérieux, c'est pourquoi, tant du point de vue égyptien que du point de vue soudanais, l'on a eu soin d'écarter du programme de cette visite, tellement importante tout ce qui d'habitude pour les visites en Orient est de mise, à savoir, les réceptions et les banquets, les déclarations et les discours. Les délégués soudanais sont donc venus chercher avec nous, au Caire, les moyens concrets d'écarter de la route la pierre d'achoppement de toujours, et qui fut le discours mené à travers une tierce personne.

La mission est claire, le but est clair, les facteurs sont clairs, le langage aujourd'hui le sera, et nous attendons de cette clarté, et de ce réalisme, des choses substantielles.

Et que disent les observateurs qui essaient de cerner de près, la ligne des conversations, lesquelles, comme on le sait se dérou-

lent, Dieu, mille fois merci ! dans la plus grande discrétion. Les uns disent que, les délégués soudanais auraient déjà accepté le principe de la souveraineté nominale, d'une couronne commune. Et les mêmes observateurs disent que cette acceptation aurait été articulée par les Soudanais, qui demandent comme contrepartie, la reconnaissance par l'Egypte, de la tamesse Constitution soudanaise. Ceux-là disent même que c'est là, la principale ligne de la mission connue aux délégués de Mandi pacha. Ils ajoutent qu'ils sont fondés à penser que les délégués ont reçu, quand même, pouvoir de discuter tout projet qui leur serait soumis par le gouvernement égyptien. Il resterait à savoir disent ces mêmes observateurs sur quelle base se ferait cette unité. Quelle forme prendrait le gouvernement du Soudan, et dans quels cadres seraient définis ses rapports avec le Caire ! A cet égard le point de vue des indépendants est suffisant. (Lire la suite en Page 2)

LONDRES, MADRID ET L'ISLAM

L'Ambassadeur d'Espagne, auprès de la cour d'Elisabeth II, le duc Primo de Rivera, frère de feu José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, a donné il y a quelques jours, dans le Palais de l'Ambassade à Londres, une réception en l'honneur du nouveau gouverneur militaire britannique de Gibraltar, Sir Gordon Mac Millan. Représentants du gouvernement, hauts fonctionnaires du Foreign Office, membres dirigeants de l'Association d'amitié anglo-espagnole avaient été invités. Sans commentaires, mais avec des manchettes criardes, les journaux espagnols ont annoncé cette nouvelle qui n'a pas été lue sans surprise. Il y a quelques mois à peine, la controverse au sujet de Gibraltar battait son plein et les rapports peu amicaux entre Madrid et Londres étaient exposés à une nouvelle épreuve. La réception du duc Primo de Rivera est l'indice d'une évolution dans ces rapports. Certes, elle est peut-être interprétée de façons différentes et même être considérée comme traduisant un renforcement des prétentions espagnoles sur la souveraineté de Gibraltar. Les bruits des concessions britanniques dans cette ques-

(Lire la suite en Page 2)

La VOIX de l'ORIENT

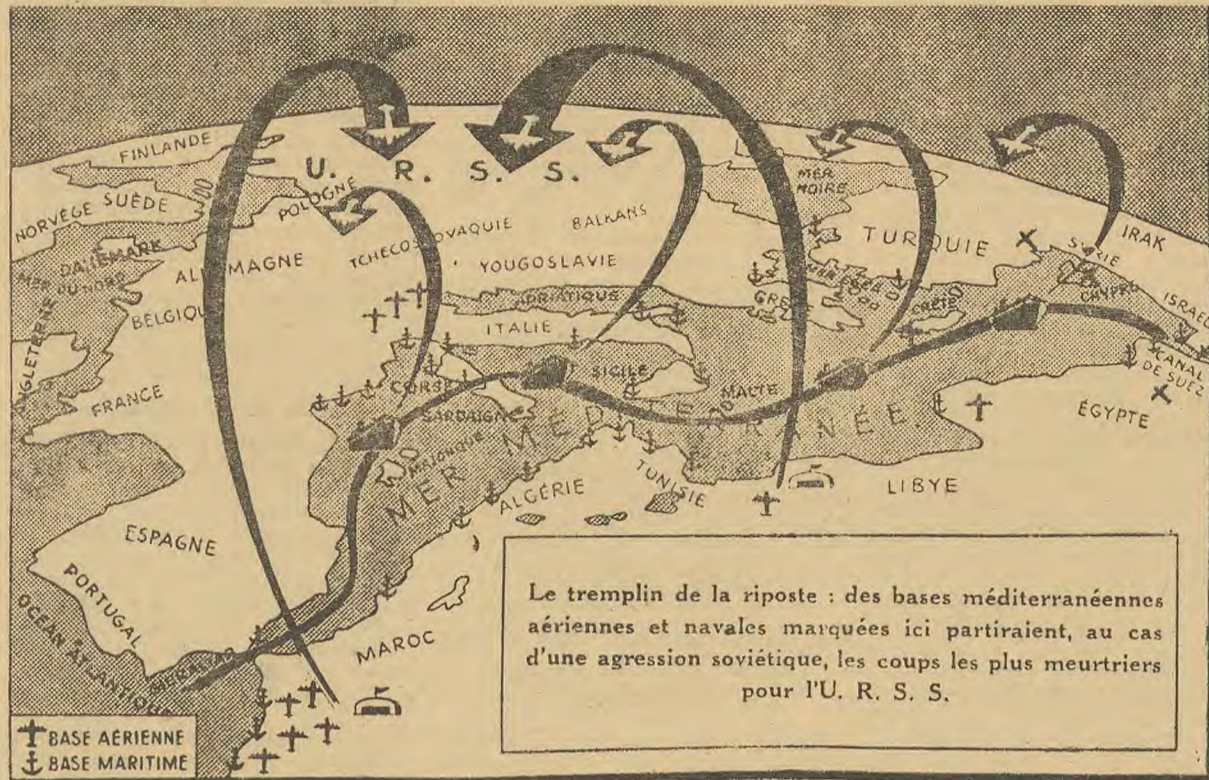
ORGANE DE CONCORDIA NATIONALE

IVème ANNEE. — No. 183

Directeur politique : A. BEZIAT

JEUDI, 5 JUIN 1952

Le Commandement de la Méditerranée Israël entre l'Occident et le Monde Arabe



Cette carte que nous empruntons au grand hebdomadaire français « Carrefour » illustre et tranche à la fois le grave différend anglo-américain sur le commandement suprême des forces navales alliées en Méditerranée.

Il est certain que l'arrivée des Etats-Unis d'Amérique en Méditerranée est récente et que, par contre, cette mer dont elle contrôle les deux issues depuis longtemps : Gibraltar et Suez, où elle possède les bases de Malte et de Chypre, est considérée par la Grande-Bretagne comme chasse gardée. Et puis, il y a l'orgueil britannique, cette succession glorieuse des « princes de la mer » dont nous parlait récemment Mme Boulad, de plus, les intérêts traditionnels et spéciaux en Moyen-Orient, enfin, la grande route de communication du Commonwealth ; tout ceci fait comprendre que l'Angleterre exige pour lord Louis Mountbatten, le commandement suprême à la place de l'amiral américain, Carney.

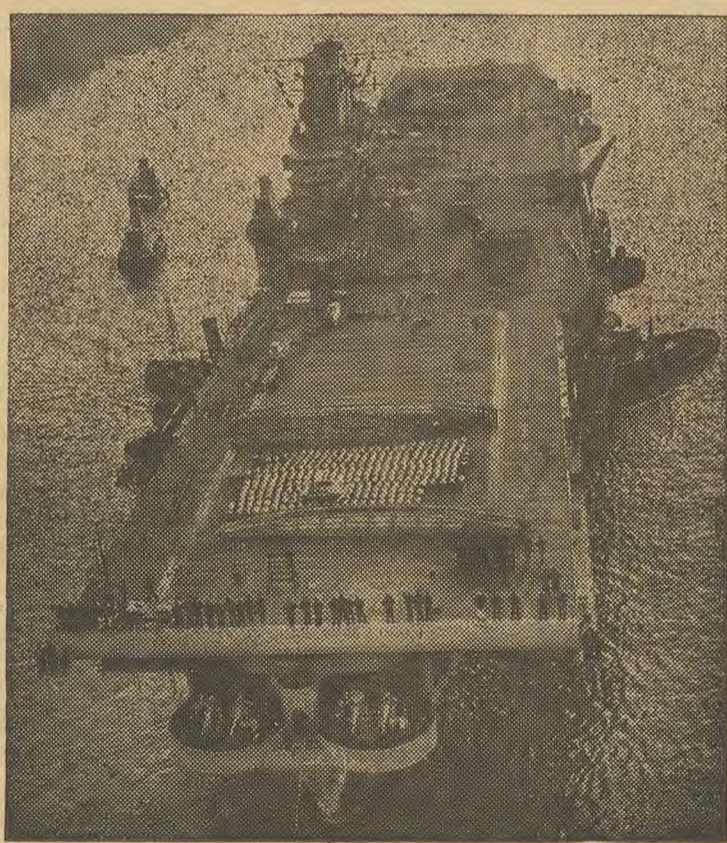
Or, si jamais la conflagration planétaire que tout le monde redoute venait à éclater, il ne s'agirait plus pour la Méditerranée de ces grandes batailles navales spectaculaires à la Nelson, mais de bases pour les grands bombardements des centres industriels soviétiques et des nœuds de communication. Or, ces grandes bases de départ pour les lourds bombardiers chargés des armes atomiques sont des bases américaines aménagées en Libye et au Maroc. De plus, la flotte américaine en Méditerranée, dont le rapport de forces comparé à la flotte britannique, en cette même mer, est de quatre pour un, est spécialement équipée pour ce bombardement destiné à paralyser l'invasion de l'Occident par les armées soviétiques. Cette flotte comprend — ainsi que le montre la carte — une chaîne de

porte-avions les plus puissants du monde d'où s'envolent les nuées des « rapaces destructeurs ».

Quand on analyse objectivement la situation militaire et les nécessités stratégiques, il devient évident que les Etats-Unis ne peuvent céder à l'amour-propre britannique, aussi respectable soit-il, et qu'ils exigent pour un de

leurs amiraux, le commandement suprême sur tout l'ensemble du front méditerranéen. Ils y sont d'ailleurs encouragés par la Turquie et la Grèce qui ont, elles aussi, un mot à dire sur la question et qui, pour des raisons diverses, répugnent à un commandement britannique.

A. BEZIAT.



L'avenir sombre de l'Iran

Le journal « Ettalaat », dans son numéro du 24 Avril 1952 adressé au Président du Conseil, Dr. Mossadegh, a « Lettre ouverte » ci-après. Nous la reproduisons à titre documentaire. Elle illustre, d'ailleurs, les conséquences d'un nationalisme irréfléchi.

Nous ne désirons nullement présenter la situation sous un jour plus sombre que la réalité : nous avons la conviction que, dans une atmosphère de calme, d'espoir et de confiance, le peuple s'adonne mieux à ses activités et les affaires du pays progressent d'une façon

plus satisfaisante. D'autre part, plus l'incertitude, le désordre et le charlatanisme s'étendent, plus la sécurité et la tranquillité de la population sont menacées, plus le désespoir se répand, et finalement toute activité est paralysée. (Lire la suite en Page 3)

Que se passe-t-il à Amman ?

Les nouvelles qui nous parviennent d'Amman sont d'une rare confusion. Les voix, sans ordre et telles que nous les avons enregistrées :

1. — Les milieux britanniques suivent attentivement le développement de la question jordanienne et ses répercussions sur l'Irak. Toutefois, ils excluent l'éventualité d'une intervention de l'armée irakienne en Jordanie pour amener l'annexion de ce pays à l'Irak.

2. — Le journal de Bagdad « Al Istiklal » parle de complots machiavéliques — dont il n'est pas difficile à saisir le sens — tramés entre certains hommes d'Etat jordaniens et Glubb pacha... le Balafré.

3. — La réunion du Parlement jordanien en Congrès (Chambre et Sénat réunis) en session extraordinaire secrète a pour but de décider l'investiture du prince Héritier à la place du roi Talal, son père. Comme le prince est mineur, il sera assisté d'un Conseil de Régence. Le prince Naif, toujours à Beyrouth, ne sera pas nommé régent. Il y a tendance à ce que le Conseil de la Couronne nommé par le roi Talal avant son départ, devienne Conseil de Régence.

4. — Londres n'accepterait pas les dispositions prises par le roi Talal avant son départ et a chargé le régent d'Irak, Abdul Ilah, de choisir le nouveau régent du trône jordanien, en tant qu'ainé de la famille Hachémite. L'Emir Zeïd présentait aurait refusé la régence. Faut-il renouer le couteau dans la plaie et citer le fameux jugement de Saad Zaghloul sur l'insistance de ses Etats arabes vers lesquels l'Egypte a eu bien tort d'orienter sa politique ?

Au gala de « La Voix de l'Orient » voir compte rendu en page 4



De gauche à droite : M. R. Demanget, vice-consul de France, Mrs. H. Hooker, S.E. Kamel El Kaouche bey, gouverneur du Caire, président d'Honneur, Mme Georges-Picot, M. H. Hooker de l'Ambassade d'Amérique, M. D. Cazès, M. Georges-Picot, consul général de France, Mme D. Cazès, M. Béziat, Mlle Viviane Cazès.

Sur cette photo de la « table d'honneur » manquent Mme M.C. Boulad, M. Georgiadès, consul général de Grèce et Mire Feldman bey, arrivés quelques instants après.

LA QUERELLE DE TRIESTE

Les positions sont plus éloignées que jamais

On apprend que le gouvernement yougoslave vient de prendre des mesures de rétorsion à la suite de l'accord de Londres sur Trieste conclu le 9 mai après une conférence italo-anglo-américaine. Il a été décidé à Belgrade que le commandant de la zone B aura dans son état-major un représentant du gouvernement comme conseiller politique et que la Banque nationale yougoslave étendra sa juridiction à la zone yougoslave de Trieste.



consulter la Yougoslavie. L'objection principale de celle-ci paraît être que Trieste « devient soumis d'une façon unilatérale à l'influence économique italienne, avec le but d'une intégration dans le système économique italien ».

Les participants à l'accord de Londres ne manquent pas de remarquer que cet accord n'a rien de définitif, qu'il ne constitue qu'une étape vers la solution finale, que d'autre part les Yougoslaves ont depuis longtemps établi dans leur zone un régime correspondant à une quasi-annexion. Même après les mesures nouvellement décidées la zone A ne sera pas assimilée aussi complètement à l'Italie, puisqu'elle comporte un gouverneur britannique et une garnison anglo-américaine.

Le véritable sens de la protestation yougoslave est révélé par le discours que le maréchal Tito a

(Lire la suite en Page 3)

Ces mesures veulent être la contrepartie des concessions accordées à l'Italie dans la zone A. On sait en effet que les Italiens fourniront désormais un conseiller politique du gouverneur militaire ; il sera sur le même pied que les conseillers américain et britannique. Un directeur italien présidera à l'administration de l'intérieur, des finances et de l'économie. Il semble que l'Italie ait renoncé à sa demande de participer à la défense et à la police, les alliés lui ayant remontré qu'une décision dans ce sens risquerait de précipiter l'annexion de la zone B à la Yougoslavie.

Le gouvernement du maréchal Tito a protesté énergiquement contre le nouvel accord, arguant qu'il était contraire aux engagements internationaux et aux intérêts yougoslaves. D'après lui, la zone A ayant été confiée à titre provisoire aux Britanniques et aux Américains, ceux-ci n'auraient pas le droit d'en modifier le statut sans

NUMÉRO SPÉCIAL

La semaine prochaine, ne manquez pas d'acheter notre NUMÉRO SPÉCIAL DE VACANCES consacré aux plages d'Egypte.

44 pages — nombreuses illustrations — P.T. 3.

La politique étrangère israélienne a passé, au cours des derniers mois, par d'importants stades de son évolution, qui se sont révélés surtout dans les conversations du Ministre des Affaires Étrangères, M. Shareth, avec le Secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, et avec le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Eden.

En Septembre 1951, après la proposition présentée par les trois puissances occidentales et la Turquie, de créer un Commandement pour le Moyen-Orient, on aurait pu croire qu'Israël y trouverait sa place. De toute façon, il est difficile de s'imaginer un plan de défense du Moyen-Orient sans Israël. Aussi, la direction de la politique étrangère israélienne ne laissera-t-elle aucun doute sur sa tendance. Le gouvernement d'Israël a réservé un accueil favorable aux démarches faites en vue de créer le Commandement.

Une considération importante à envisager portait sur les relations entre Israël et les Etats arabes. On imagine facilement que les créateurs du plan de commandement se heurteront à de nombreuses difficultés aussi longtemps qu'il n'y aura pas de paix entre Israël et les Etats arabes. Or, l'établissement de la paix, — au moment où la position de l'Occident (surtout celle de la Grande-Bretagne et de la France, et, par suite, indirectement, celle des Etats-Unis) auprès des Etats arabes dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord est tellement ébranlée, — pourrait coûter cher à Israël.

Un autre facteur qui explique les hésitations d'Israël relève du fait que, dans le cadre du Commandement du Moyen-Orient, les Etats membres auraient tous les mêmes droits à l'aide économique de l'Occident. Or, pour réaliser l'absorption des immigrants, Israël a besoin d'une aide économique beaucoup plus importante que celle qu'il pourrait obtenir en tant que membre de l'organisation de la défense commune, sans qu'une préférence à son égard soit provoquer la jalousie des autres Etats membres.

Toutes ces appréhensions et considérations, ainsi que d'autres, ont amené l'Etat d'Israël à expliquer à Washington et à Londres, qu'il préfère, du moins pour le moment, de rester en dehors du C.M.O.

(Lire la suite en Page 2)

Peut-on le dire?

Le contrôle des naissances

Oui, vraiment, peut-on le dire? Peut-on en parler? Réellement, je ne le pense pas... sans exciter l'intervention de tous ces Pères-la-Vertu qui sont tout puissants sur l'opinion publique.

Feu Sedky pacha fut payé pour le savoir. Cet homme d'Etat aussi perspicace que courageux avait saisi, en un éloquent discours, ses confrères du Parlement de ce raz-de-marée qui, d'année en année, déferle sur l'Egypte et finira par amener une catastrophe sans nom... « la surface cultivée du pays n'augmente pas, la productivité de ces feldans stationnaires est plutôt en régression... notre population est sous-alimentée et, de ce fait, sans résistance sérieuse devant les épidémies... or, cette même population s'accroît, pour le moins, d'un quart de millions d'individus, chaque année... »

Sedky pacha indiquait les mesures à prendre : augmenter la surface cultivée, trouver de nouvelles ressources dans les exploitations minières et industrielles, mais, avant tout, endiguer ce raz-de-marée par le « birth-control ». Ce fut un beau chahut !... Le courageux homme d'Etat devint un suppôt de Satan et, foudroyé par tous les anathèmes des dévots.

Cependant, sa thèse a été reprise depuis, par maints économistes ; mais, avec quelle discrétion !... Personne n'aime d'être frappé d'excommunication majeure. Notre cher bâtonnier, Fikry Abaza pacha, vient d'entrer dans la lice et, dans « Il Inein » il écrit :

« Le fonctionnaire, l'employé, le souffragé, le cuisinier et le chauffeur, tous se plaignent de la difficulté de concilier leurs revenus avec les dépenses.

« Lorsque vous leur demandez la raison de ce déséquilibre, tous vous répondent : « Les enfants, vous ».

« Aucun d'entre eux n'a pensé à se demander : « Pourquoi ne pas songer à équilibrer les

« rentrées » et les produits des « couveuses ».

« La plupart de ces messieurs ne se contentent pas des aînés. Chacun d'eux veut toute une « pouponnière de bébés... cinq, six, sept. Lorsque vous les pressez d'être prudents, ils vous avancent des considérations religieuses. Et pourtant, la religion et la loi disent : « Il n'y a pas de préjudice ni de contrainte dans l'islam ». L'interprétation exacte de ce principe est que si la recrudescence de la population est nuisible, il faudrait sans tarder contrôler ces naissances conformément à l'esprit du droit et de la religion. »

On voit que Fikry Abaza pacha procède avec prudence. Finalement, il s'interroge : « Comment contrôler les naissances ? La réponse est bien simple : de la sobriété et de l'économie. » Je ne sais pas si les lecteurs de « Il Inein » seront satisfaits de cette façon de prendre la tangente... Peut-être, notre bâtonnier a-t-il raison, de mettre les hommes de religion devant les réalités du problème et les obliger à trouver une solution.

Il n'y a pas si longtemps que les soins corporels constituaient un scandale. Aujourd'hui, la gymnastique, la danse rythmique ont acquis droit de cité dans toutes les écoles, même religieuses.

Pourrait-on me soutenir le contraire, si j'affirme que les « lapinières », c'est-à-dire la surabondance des naissances ne se trouvent guère que dans les familles misérables, ignares, irresponsables, superstitieuses, sans véritable culture religieuse ? Par contre, les naissances sont limitées dans les familles instruites, cultivées, ayant le souci de leur responsabilité.

Il n'est donc pas possible que les représentants officiels des diverses religions ne trouvent une solution qui mettra d'accord la vraie morale avec la sécurité de l'Etat.

LE HURON.

L'histoire de l'avenir qui s'écrit aujourd'hui entre le Soudan et nous

(Suite de la Page 1)

samment connu. Il a été souvent proclamé, et tout semble indiquer que l'évolution de ces dernières années, ne l'a pas sensiblement modifié. Les Soudanais, partisans de l'indépendance, désirent la formation d'un gouvernement soudanais, indépendant, uni avec l'Egypte, cette union devant être définie par l'Egypte et le Soudan. S'intéressant aux questions économiques et sociales, et culturelles, les Soudanais se préoccupent de déterminer les modifications à y apporter, afin de faire coïncider les méthodes. On signale à ce sujet, la présence dans la délégation du Mahdi, d'un ingénieur, d'un spécialiste de l'enseignement, et d'un homme de loi.

Ceci n'est pas un hasard, nous le croyons, car ce n'est pas par pure fantaisie, que le jour où la délégation quittait Khartoum, le journal « Oumma » organe officiel du parti de l'indépendance, du parti d'El Mahdi pacha, donc, publiait un article disant : « nous sommes soucieux d'arriver avec l'Egypte à une solution satisfaisante, et de conserver sa cordialité, sa fraternité, sa coopération avec nous. Nous désirons faire de l'Egypte, notre appui, et qu'elle nous considère, comme son bras droit. »

C'est sans doute, ce plan de coopération que la délégation examine quand elle s'entretient avec le Premier ministre d'Egypte, qui a tenu à diriger en personne les pourparlers, affirmant ainsi que la question soudanaise, est une question « intérieure ». Le ministre des Affaires Etrangères, est, bien entendu présent et tenu au courant, mais cette allure d'affaire intérieure, est accrue par les deux interlocuteurs, soudanais et égyptiens, est un indice que l'opinion étrangère ne saurait assez souligner. L'affaire soudanaise, a sans doute toujours été la pierre d'achoppement qui a gêné et même bloqué la solution du litige anglo-égyptien mais la question soudanaise, est une question intérieure.

La sauvegarde de l'unité du Soudan et le lien d'union entre le Nord et le Sud et les Tribus, c'est une couronne. Une couronne qui soit l'arbitre qui fasse le « joint » enrichissant en même temps que conservateur. Le « joint » qui groupe toutes ces particularités en une collectivité, forte et donc prospère. Cette Couronne impériale, c'est celle du roi Farouk qui donnera à toutes les entités soudanaises évoluant dans leur pleine personnalité, le gage immense, le gage énorme, de la solidarité. Depuis quand, qu'on nous le dise, je vous prie, depuis quand les peuples divisés ou les territoires divisés ont-ils trouvé dans la division quelque chose de semblable à la prospérité, quelque chose de semblable à la vitalité seulement ? Le degré de grandeur de cette partie sud de la Vallée du Nil fécond est rattaché au degré d'union de chacun des grains de sable qui constituent cette Vallée.

Si le Soudan affirme en ce moment un élan louable vers un essor économique il lui faut l'expérience et l'appui d'un frère aîné dont l'économie n'est pas encore dans les tâtonnements. Les grandes ressources, encore vierges du sud de la Vallée ne sauraient être mieux mises en valeur que dans un geste de solidarité et de communauté vers l'autre partie de la même Vallée. Et le Nil sera le grand fertilisateur de cette union naturelle.

Egypte et Soudan, l'un et l'autre frontières naturelles de l'une et de l'autre. Quoi de plus naturel, comme le disait un observateur dont l'opinion a du poids, quoi de plus naturel, que les Soudanais et les Egyptiens collaborant à la défense de l'Egypte et du Soudan, avec les charges financières les plus lourdes, pour très longtemps, sur les épaules égyptiennes, en attendant le plein épanouissement du budget soudanais. La souveraineté du peuple soudanais, la défense de l'intégrité de son territoire, ne peuvent être assurés qu'en ren-

trant sous le signe de la couronne du roi d'Egypte.

Voici l'Histoire de l'Avenir, et c'est la seule qui compte. C'est cette Histoire qui tracera la ligne de solidarité de cette région et la ligne de son salut. Et je ne ferai pas l'injure à ceux qui me lisent de leur dire qu'il n'y a pas une analogie intrinsèque dans l'Histoire des pays d'Europe qui signaient hier à Paris les fondements de l'Union européenne, et l'Histoire de l'Egypte. Ces pays étaient des pays différents les uns des autres, et le Soudan et l'Egypte ne sont pas différents l'un de l'autre. Il n'y a pas de doute que l'un et l'autre à la lumière des récents événements internationaux qui diffèrent d'avantage le conflit entre le Monde libre et ceux qui le veulent détruit, en prenant le chemin de tous les prétextes, extrémisme, incompréhension, malentendu et la longue chaîne de tous les camouflages de la vraie pensée destructrice ; il n'y a pas de doute que le Soudan et l'Egypte à la lumière de la politique internationale feront de leur mieux afin que le Nil soit comme toujours une source de vitalité et de conservation et de prospérité.

Le Nil sera donc, nous l'espérons, le signe de l'union indispensable, à tout le monde.

M.C. BOULAD.

Les scuterelles facteurs d'union au Moyen-Orient

Devant l'invasion des sauterelles, qui semble devoir être la pire depuis près d'un siècle, les grands et petits du Moyen-Orient et les grandes puissances ont formé un front uni de résistance. L'U.R.S.S. s'est jointe à l'Angleterre et aux U.S.A. en envoyant dix avions. Les gouvernements israélien et jordanien oublient temporairement leurs différends pour mettre sur pied des organismes de coopération dans la lutte anti-insecticide. Des tonnes de poison et d'insecticide sont en route depuis les U.S.A., l'Angleterre et l'U.R.S.S., accompagnées de spécialistes et d'appareils de pulvérisation.

Israël entre l'Occident et le Monde Arabe

(Suite de la Page 1)

Israël a clairement indiqué à l'heure actuelle qu'il est impossible de conclure un traité anglo-israélien accordant aux Britanniques des bases militaires et prenant en considération leurs autres besoins stratégiques. Mais les Britanniques se sont déclarés disposés, et Israël l'a accepté, à faire le maximum pour préparer Israël à la conclusion d'un traité, si le danger d'une guerre mondiale l'exigeait. Les Britanniques sont disposés ainsi qu'il ressort des conversations de M. Shareth avec M. Eden — à aider Israël à moderniser ses ports, à construire des aérodromes militaires et civils ainsi que des routes qui reliaient Israël à ses voisins du Nord et du Sud, à renforcer son industrie et à exercer sa main-d'œuvre technique.

D'autre part, on a signé l'accord sur une coopération économique. Par exemple, on est convenu qu'une grande commande d'uniformes militaires pour l'armée britannique serait exécutée par les usines israéliennes. En outre, on a parlé de crédits pour le développement des mines et l'exploitation du Négev. Israël a demandé à la Grande-Bretagne des crédits pour développer des entreprises d'importance stratégique. On examine à l'heure actuelle, à Londres et à Washington, une proposition israélienne de fournir du manganèse à l'Occident, si l'Etat d'Israël obtient un crédit pour construire la route nécessaire pour la réalisation de ce plan ; dans la situation des transports, le manganèse israélien est plus cher que celui qui est vendu sur les marchés de l'Occident. Le forage de puits dans le Négev et la possibilité d'en extraire du pétrole, grâce aux crédits de l'Occident, ont également été étudiés.

Les difficultés de l'économie britannique ont retardé pour le moment, l'exécution de certains plans sur lesquels on était presque tombé d'accord. Actuellement, la disposition britannique à investir des capitaux en Israël en vue du développement stratégique du pays existe, mais Israël hésite encore à faire des démarches politiques, militaires ouverts. La condition préalable à tout investissement gouvernemental ou dirigé par le gouvernement) de capitaux britanniques pour le perfectionnement des ports, des aérodromes, pour la construction de routes, le creusement de puits et la préparation des bases militaires en Israël, est l'envoi en Israël d'une mission militaire et économique britannique, qui inspecterait le pays et présenterait des recommandations au gouvernement britannique.

A l'heure présente, la politique extérieure israélienne se ramène au principe suivant : coopérer dans la mesure du possible et recevoir une aide économique et militaire, mais éviter pour le moment d'assumer envers l'Occident des obligations déclarées, politiques ou militaires, tant que ne sera pas connue la position du monde arabe.

SIRIUS.

LE MONDE ARABE

BEYROUTH à BAGHDAD

Tour d'Horizon

Liban

Les épreuves de la Ligue

La Chambre libanaise a discuté le pacte de sécurité collective arabe à la lumière du rapport de la commission de la Défense et de celui des Affaires Etrangères qui l'ont adopté et la discussion se poursuit.

Le rapport de la commission de la défense s'étend sur l'article 8 du pacte qui prévoit la constitution d'un Conseil économique composé des ministres des puissances contractantes ou de leurs suppléants. La tâche de ce Conseil est de faire des propositions pour réaliser la coopération économique entre les pays arabes. La formation de ce Conseil avait été décidée sur la demande du Liban.

Dans ce rapport la commission déclare notamment : « Il est superflu de souligner l'importance des questions économiques dans la vie des puissances de la Ligue et leur influence vitale sur leur possibilité d'assumer les charges militaires que leur impose le pacte. Mais, il est regrettable de devoir dire que la coopération économique entre les pays arabes est presque inexistante, si bien que, fréquemment, et sans aucune raison se rapportant à l'intérêt international et général arabe, des difficultés surgissent entre les puissances contractantes. La coopération fait alors place à une attitude déplaisante et des dispositions sont prises qui sont en contradiction avec l'esprit de solidarité qui devrait être celui des arabes pour faire face au danger commun ».

L'affaire de Jérusalem

A la suite d'une proposition de M. Charles Helou, ancien ministre des Affaires Etrangères, la Chambre a voté à l'unanimité, une motion réprochant le transfert de Tel Aviv à Jérusalem du Ministère israélien des Affaires Etrangères.

Dans son intervention, M. Helou a souligné que ce transfert de Tel Aviv à Jérusalem du Ministère israélien des Affaires Etrangères, constituait une violation flagrante de la décision de l'O.N.U. internationalisant la ville Sainte de Jérusalem. M. Philippe Takla, Ministre des Affaires Etrangères, a annoncé, à cette occasion, que le gouvernement libanais avait adressé aux gouvernements arabes une note leur demandant d'intervenir auprès des puissances ayant des représentants diplomatiques à Tel-Aviv afin qu'elles ne transfèrent pas leurs légations et Ambassades à Jérusalem.

« Le gouvernement libanais, a ajouté M. Takla, a déjà pris contact dans ce but avec les chefs des missions diplomatiques à Beyrouth des Etats en question ».

Les milieux diplomatiques cités plus haut font observer que le transfert du Ministère des Affaires Etrangères israélien au « Mont Cassius » n'a rien à voir avec l'ancienne ville Sainte de Jérusalem.

Le Liban explique son attitude d'abstention dans la question tunisienne

Le Ministre des Affaires Etrangères a chargé M. Makdisi, délégué du Liban à l'O.N.U., de déclarer que le sort de l'Afrique du Nord tient au cœur des Libanais et doit être porté devant l'opinion internationale. Le Liban ne pense pas cependant que dans l'état actuel de la conjoncture internationale un recours au Conseil de Sécurité soit indiqué. C'est pourquoi il ne se joindra pas aux autres pays asiatiques et arabes qui ont demandé que la question de Tunisie soit portée devant le Conseil de Sécurité.

Des raffineries de pétrole au Liban ?

M. Labaki, rédacteur en chef du « Commerce du Levant », donne les raisons qui lui semblent expliquer le peu d'empressement mis par les Sociétés à créer des raffineries au Liban.

« C'est un fait que les trois sociétés qui doivent construire des raffineries au Liban au « Mont Cassius » sont nullement pressées et paraissent souhai-ter de se faire prier.

« A cette attitude, il y a l'explication que voici : le pétrole raffiné au Liban pourrait ne pas trouver des débouchés en Europe occidentale. De grandes raffineries ont, en effet, été construites récemment en Grande-Bretagne, en Italie, en Hollande et en Espagne, qui couvrent les besoins de tous ces pays. D'autre part, et en dépit de la fermeture d'Abadan, les raffineries du Golfe Persique (Ras Tammourah, Bahrein, etc.) ont augmenté leur production et ravitaillent en pétrole les pays de l'Océan Indien et de l'Extrême-Orient.

« Des raffineries construites au Liban auraient surtout à produire pour couvrir les besoins du Liban, de la Syrie et de la Jordanie. Or, avec les 549.212 tonnes de pétrole brut qu'elle a raffinées en 1951, la raffinerie de l'I.P.C. a pu couvrir 60 o/o des besoins de la consommation libanaise et syrienne. Les nouvelles raffineries auraient tout à combler le déficit de la raffinerie de Tripoli. C'est pourquoi la « Mediterranean Refining », la Compagnie Française et la « New Jersey » hésitent à investir de grands capitaux dans des entreprises qui pourraient ne pas beaucoup se développer ».

Syrie

De nouvelles nuées d'acridiens envahissent la Syrie

Les acridiens éclos en Syrie s'y développent et certains ont déjà atteint le stade d'insecte parfait.

La lutte contre ces nouvelles générations bat son plein à Djebel Kalamoun, dans la vallée de l'Euphrate, à Sahlé et Bou Kamal.

On signale des essaims d'acridiens à Houran et à El Nabak, près de Damas.

Jordanie

La mission égyptienne en Jordanie

L'équipe égyptienne de lutte contre les acridiens qui se trouvait au Hedjaz, s'est transférée au Sud de la Jordanie, depuis deux semaines, par suite de l'invasion des sauterelles.

On attache beaucoup d'importance aux efforts déployés par cette équipe, car, de son action dépendra l'ampleur de l'invasion des acridiens en Egypte.

Accord aérien

Le premier ministre, Tewfik pacha Abou Hoda, a donné son accord à la conduite des négociations entre la Jordanie et l'Irak en vue de la conclusion d'un accord aérien entre les deux pays.

Arabie Séoudite

Un réseau télégraphique relierait l'Arabie Séoudite au reste de l'univers

L'été dernier, le gouvernement séoudite avait prié les autorités compétentes égyptiennes de lui préparer un projet pour relier l'Arabie par un réseau de T.S.F. avec le reste de l'univers et notamment avec le monde arabe. L'élaboration de ce projet a été confiée à Abdel Méguid El Hennouai bey, inspecteur général de l'Administration des Téléphones et Télégraphes de l'Etat égyptien, lequel, aujourd'hui, a terminé la rédaction des cahiers de charges ; ces cahiers de charges ont été envoyés à douze grandes sociétés techniques mondiales, afin qu'elles présentent leurs offres. C'est le premier juin que les enveloppes ont été décachetées à l'hôtel séoudite au Caire.

Le projet prévoit l'aménagement de quatre stations télégraphiques

LA CAMPAGNE ELECTORALE aux Etats-Unis

Lettre de Washington.

Les préparatifs de l'élection présidentielle aux Etats-Unis se poursuivent dans l'incertitude. Aussi bien dans le parti républicain que dans le parti démocrate il paraît difficile de faire des pronostics sur le candidat qui sera désigné.

De M. Taft et du général Eisenhower, le dernier est incontestablement le plus populaire. Mais la popularité ne suffit pas dans un système électoral où les cadres des partis jouent un très grand rôle. Ces cadres sont le plus souvent en faveur de M. Taft, et dans les résultats des élections primaires on voit tantôt l'un des deux candidats, tantôt l'autre prendre la tête. Pour le moment ils sont à peu près à égalité.

Le dernier vote dans le Vermont et l'Oregon apporte 30 voix au général Eisenhower, qui compterait désormais 359 délégués, contre 378 à son concurrent. Celui-ci revendique pour lui un plus grand nombre de suffrages, mais une évaluation précise n'est pas possible, un certain nombre de délégués n'ayant pas une mission impérative. Les deux rivaux sont pour obtenir la candidature officielle : 800 voix environ.

Les partisans du général portent maintenant leur effort sur l'élection primaire dans le Dakota du Sud, fixée au 3 juin. On assure qu'un de ses anciens gouverneurs, M. Michelson, serait en ce moment à Roquencourt, où il conférerait avec le général Eisenhower.

Finalement cent vingt représentants des Etats du Sud semblent devoir faire l'appoint décisif à la convention de Chicago. Dans cette région ils sont désignés par des conventions locales dominées par les « bosses » du parti. On rappelle qu'il y a quarante ans leur intervention mena à la formation d'un tiers parti républicain et à la défaite de Taft, père de l'actuel candidat, au profit de Woodrow Wilson.

Dans le parti démocrate la situation est encore moins claire, si possible. M. Kefauver, qui se place le plus souvent en tête, ne totalise encore qu'un nombre de voix modeste (137) ; M. Harriman n'a pas poursuivi le succès obtenu à New-York, qui lui assure 94 voix ; cependant M. Harrison, vice-président de la grande organisation syndicale A.F.L., vient de se pro-

Pour acheter le coton américain

La banque Export-Import a accordé un crédit de 45 millions de dollars au groupement d'importation et de répartition du coton, association d'importateurs français. La garantie a été fournie par un consortium de banques françaises à la tête desquelles se trouvent les frères Lazard. Le prêt de la Banque Export-Import sera utilisé pour l'achat de coton américain.

Petites Annonces

ON DEMANDE d'urgence, jeune homme connaissant bien le français, l'arabe et le dactylographie dans ces deux langues. Faire offre avec présentations et « curriculum vitae » à « JEUNE HOMME », c/o « La Voix de l'Orient », 5, Rue Kasr el-Nil, Le Caire.

A LOUER à Hélopolis, 8, Rue Khalifa el Hadj, près St. Tecla School, appartement meublé, 2 chambres à coucher, salle à manger, salon et dépendances. Loyer L.E. 12 par mois.

LES DESSOUS DU KIDNAPPING du général Dodd :

Les prisonniers étaient trop bien traités

DIT-ON A WASHINGTON

Saisi par les « joints chiefs of staff » d'une demande d'enquête rapide sur les conditions d'existence dans les camps de prisonniers et les circonstances de la « libération contractuelle » du général Dodd, le général Clark vient d'adresser à Washington un rapport complet sur les événements de ces derniers jours dans l'île de Koje. Cette communication « téléconversée » entre le Dai-Ichi Building et le Pentagon est encore secrète. Mais, en attendant sa diffusion, l'opinion publique réclame une explication au grand jour. Toute la presse s'est en effet emparée de l'affaire, et de grands quotidiens, tels que le « New York Herald Tribune », le « Philadelphia Inquirer », le « New York Times », le « Daily News », le « Chicago Tribune », le « Washington Post » et le « Washington Evening Star », critiquent vivement les officiels chargés de la surveillance des camps. Ils relèvent que les déclarations du général Colson, qui « négocia » avec les prisonniers le retour du général Dodd, sont de nature à apporter beaucoup d'eau au moulin de la propagande communiste et à gêner à Pan-Mun-Jom les négociateurs des Nations unies. Il ne semble guère douteux que le Congrès sautera sur l'occasion pour ouvrir à son tour une enquête et maître de ce fait en difficulté un gouvernement déjà assez embarras-

On connaît les griefs qui ont motivé la mutation du général Colson et que toute la presse monte en épingle : promesse que certains prisonniers ne seraient plus réarmés, que s'arrêteraient les opérations de filtrage des détenus anxieux de ne pas retourner en Chine ou en Corée du Nord et qu'enfin un traitement « humain » leur serait à l'avenir réservé. On conçoit que ces déclarations d'un officier général américain aient ému l'opinion publique et causé du souci dans les milieux officiels. Les communistes, dit-on ici, auront maintenant beau jeu pour soutenir que les Américains n'observent pas les règlements édictés par les conventions de Genève et contraignent bon nombre de prisonniers à proclamer qu'ils ne veulent pas retourner dans leurs foyers.

Or la vérité est tout autre. Ceux qui firent campagne avec les Américains durant la guerre mondiale savent comment ils traitent les prisonniers de guerre : du jour où il est classé sous l'étiquette « P.O.W. », le soldat ennemi devient tabou et se trouve être l'objet de prévenances jugées même un peu excessives par les « hommes libres » qui continuent le combat. Le sort des Nord-Coréens et des Chinois fut en tous points semblable à celui des Italiens, des Allemands et des Japonais capturés entre 1941 et 1945. Si les Américains ont péché c'est plutôt, dit-on ici, par relâchement de la discipline et défaut d'organisation. Les « kidnapers » du général Dodd en ont profité pour présenter une série de conditions absolument fantastiques, que les autorités américaines se sont bien gardées de publier. Les prisonniers n'exigeaient rien de moins que la création de centres récréatifs dans chacun des camps ou « compounds » reliés les uns aux autres par un réseau téléphonique permettant aux détenus de communiquer entre eux, et disposant de camions et de jeeps pour leur permettre de prendre directement contact. L'objet de ces demandes était clair : les « soviets » de commandement établis dans chacun des enclos, et qui dirigeaient en fait leurs « compounds » respectifs en raison de la carence de leurs gardiens, entendaient assurer entre eux une étroite liaison, qui leur aurait permis au jour « J » de déclencher une révolte générale.

Que résulte-t-il en effet jusqu'à présent des éléments connus du régime des camps de Koje ? Tout simplement que la surveillance se faisait « de loin », hors des barbelés, et que la nourriture était passée à travers les clôtures au lieu d'être distribuée par le service de garde. On conçoit dès lors que certains prisonniers aient noué des armes blanches, voire des armes à feu, et qu'ils aient imposé leur loi à leurs codétenus. Ainsi s'expliquent après coup les deux soulèvements de ces derniers temps, qui se soldèrent par des morts et de nombreux blessés. Ce laisser-aller des dirigeants et des gardiens constitue-t-il une négligence caractérisée ? On n'oserait l'affirmer. Il tient essentiellement à la nature de l'Américain pour lequel tout être humain a droit en définitive à la liberté.

Soucieux d'éduquer le captif et de lui inculquer les principes de l'« american way of life », l'Américain a tendance à laisser le prisonnier se diriger un peu trop à sa guise. C'est pourquoi, au lieu de faire venir à son poste de commandement les « délégués » du corps organisé des détenus sous escorte armée, le général Dodd, suivi d'un seul officier, se rendit au « compound 78 » où, tombant dans une embuscade préparée de longue main, il fut appréhendé par les prisonniers, dont une équipe, com-

me à la manœuvre, refermait les portes du camp derrière l'otage de marque.

Londres, Madrid et l'Islam

(Suite de la Page 1)

tion est couru, sans être confirmés, à Madrid et à Londres.

Tandis que dans les salons de l'ambassade du général Franco à Londres le gouverneur britannique de Gibraltar était honoré avec toute la courtoisie espagnole, Madrid offrait au régent Abdul Illah, souverain de l'Irak, une réception des plus brillantes. Pendant deux heures les troupes espagnoles ont défilé devant l'hôte arabe, et la revue a pris l'aspect d'une manifestation de l'amitié hispano-arabe. Les turbans blancs, les uniformes bigarrés et les lances brillantes de la garde mauresque de Franco soulignaient ces liens avec l'Islam. Dans la loge d'attachés militaires, entre officiers britanniques et américains, se tenait le fils du Calife de Tétouan.

L'amitié hispano-islamique n'est pas seulement une opportunité du moment, c'est une réalité politique et son intégration dans les plans occidentaux apparaît comme une décision dictée par la sagesse. Il ne serait pas raisonnable de renoncer à l'Espagne en tant qu'intermédiaire tout indiqué entre l'Occident et le monde islamique. Sans la contribution des pays arabes, la Méditerranée deviendrait stratégiquement intenable. Il est donc inconcevable pour l'Occident de laisser l'Islam s'échapper en dehors du monde non communiste et de renoncer à son renforcement militaire. Dans cet ordre d'idées, l'amitié hispano-arabe pourrait jouer un rôle décisif. L'immense intérêt que les Etats-Unis ont prêtée à la visite d'Abdul Illah à Madrid, montre que ces vérités ont été reconnues outre Atlantique. Et il ne serait pas raisonnable de la part de Londres de faire preuve de moins de perspicacité que ne le fait Washington.

(Tat. Zurich).

Good bye, M. Slip!

Vingt-quatre universités et collèges d'enseignement supérieur américain ont été le théâtre de raids nocturnes. Menés par les étudiants contre les dortoirs d'étudiants le but, dans chaque cas, était de s'emparer de leurs slips et soutien-gorge qui remplacent au mur les photos de pin-up démodées sans dans les casernes.

Dans chaque cas, la police est intervenue, chargeant à la matraque et aspergeant à la lance à incendie. La confusion a été rendue plus grande par l'attitude ambiguë des étudiants : à l'Université Delaware, elles ont appelé la police, mais ont attaqué les agents à coup de sacs en papier remplis d'eau. Dans les universités du Northwest, les filles n'ont pas protesté, mais contre-attaqué la nuit suivante pour récupérer leur lingerie.

Les psychologues consultés ont conclu que les étudiants avaient une réaction saine contre leurs refolements. Ils ont demandé aux recteurs de ne pas sévir trop sévèrement. Dans plusieurs villes universitaires, l'association des fabricants de bonneterie est intervenue pour signaler que leur vente avait considérablement augmenté et que les étudiants venaient même acheter directement.

Les universitaires estiment que le niveau intellectuel des étudiants est supérieur à celui des années 1930 où la gloire consistait à manger crue des poissons rouges.

E. M. T. O. C.

Egyptian Machinery & Tools Company
MAURICE SCHPERBERG & Co.

Importation - Représentation - Industrie

Tous genres d'articles pour la protection contre l'incendie
Extincteurs et pompes à incendie, ainsi que tous leurs Accessoires
Machines Agricoles et Industrielles
Machines-Outils
Tous genres d'outillage à main
Courroies en caoutchouc, cuir et poil de chameau
Moteurs électriques et accessoires
Instruments de précision

BUREAU : 4, Midan Neqoub Rihani (Ex Cantinet El Dekka)
Tél. : 47385 — BP. 787, Le Caire — C.G.R. 82983
SALLES D'EXPOSITION ET VENTE : 84, Rue Ibrahim Pacha, Tél. : 55529
SUCCURSALE D'ALEXANDRIE : 4, Rue Tabrizi, Tél. : 35153, A.C.R. 34478

Pour vos difficultés fiscales, adressez-vous au Bureau de

Comptabilité Fiscale

« LE PROGRES »

Georges Emm. FRANKAKIS
fondé en 1939
40, Rue Kasr El Nil, 40
Tenues des Livres,
Consultations Fiscales,
Traductions,
Contentieux.



DU 5 au 11 juin inclus

DU 21 MARS AU 20 AVRIL DU 23 NOV. AU 21 DECEMBRE



SEMAINE fort mouvementée en divers travaux à la fois. Jolie soudaine à propos d'une excellente nouvelle. Rentrée d'argent. Invitations à des parties très intéressantes. Amours ardentes, à part un petit mécontentement. Intrigues, mais ne donnez pas de l'importance.

DU 21 AVRIL AU 21 MAI



Décision de voyage, transfert ou changement de résidence. Spéculation heureuse jusqu'à mardi. La nouvelle tant attendue arrivera. Excellents mariages pour le 8 juin. Excellents mariages pour le 8 juin. Excellents mariages pour le 8 juin.

DU 22 MAI AU 21 JUIN



Vous pourrez réaliser votre projet. Changement soudain et guérison d'une douleur rhumatismale. Jeunes filles ne vous laissez pas embobiner par les bons cautions, ce ne sont pas toujours les véritables amoureux.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET



Une excellente nouvelle vendred et votre cœur sera vraiment heureux. Il vous faut un voyage à tout prix. Belles fiançailles cette semaine et grands succès chez les jeunes. Surveillez votre nourriture, évitez les pâtes et les sucreries, afin de maigrir. Grandes affaires.

DU 24 JUILLET AU 23 AOUT



Suspension d'un travail rigide. Mais ne vous découragez pas. Gain de procès. Osez vous déclarer, des amoureux, vous sentirez une vraie joie. Voyage soudain. Réception d'une lettre tant attendue. Surprises.

DU 24 AOUT AU 23 SEPTEMBRE



Un souci qui vous paralyse et vous laissez pensifs mais n'y pensez pas trop. Faites votre devoir et vendred vous aurez votre récompense. Associations intéressantes et grands succès. Réception de documents importants. On payera votre dette. N'écoutez pas les intrigues.

DU 24 SEPT. AU 23 OCTOBRE



Un coup de téléphone changera la phase de votre vie. Un bonheur vous attend, ne le laissez pas échapper. Votre intuition vous aidera. Les risques en bourse sont nombreux, soyez prudents. Soignez vos reins en suivant le régime nécessaire. Grand amour et rencontre de l'âme-sœur. Voyage certain.

DU 24 OCT. AU 22 NOVEMBRE



Achat d'un immeuble de rapport qui vous conviendra. Sachez employer l'argent reçu et ne le dépensez pas à la légère. Succès chez les jeunes. Réception de diplômes. Changement de résidence, obtention de passe-port ou autres papiers. Augmentation de salaire. Gains inattendus.

IMPRIMERIE FRANÇAISE Propriétaire : L. COSTAGLIOLA 59, Avenue de la Reine Tél. 43912, Le Caire

Le coin des bagatelles

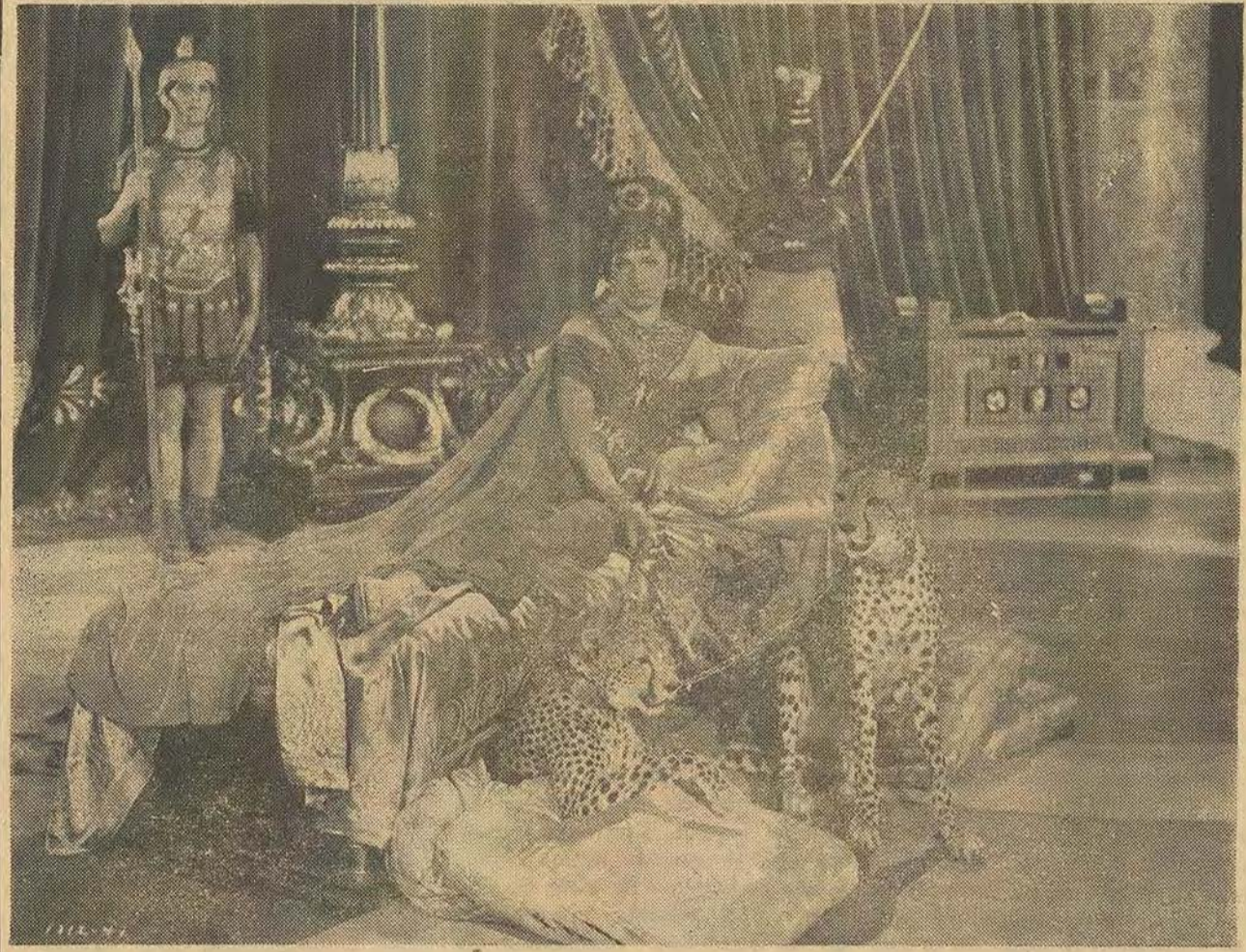
L'âne farceur

Un ami de Goha voulant faire une course. Sans toutefois risquer de délier sa bourse. S'en vient chez lui, pimpant, offrir d'un ton mielleux. De lui louer son âne... à titre gracieux... Goha n'entendait point certes de cette oreille. Quelqu'un, assura-t-il, avait juste la veille Loué son animal... payant argent comptant... « Si non, foi de Goha, j'aurais été content De vous prêter ma bête et de vous satisfaire. » Quand, du fond du dawar, messire âne de braire... Le quéteur à ce bruit se retourne surpris. Non décontenancé, Goha, plein de mépris Lui dit très gentiment : « Il te prend pour une poire... De la bête ou de moi... qui des deux faut-il croire ?... Maria GASPARIOL (Tiré du livre de « Goha » 2ème édition en vente dans les librairies CATTAN).

Le sexe faible n'était pas si faible que ça aux temps de Néron

Les femmes de nos jours doivent en quelque sorte envier un peu celles qui vécut au temps de Néron. En effet, une fois mariée, la femme sous le règne de Néron (54-68 après J.-C.) était seule maîtresse de son foyer, exerçant ainsi une très grande influence sur tout ce qui touchait de près ou de loin toute la famille. Elle était même consultée de temps en temps par son mari sur certaines affaires d'Etat fort importantes.

Dans le colosse en Technicolor de la M-G-M « QUO VADIS », nous remarquons que Popée, femme de Néron, exerce une profonde influence sur l'Empereur, bien que celle-ci soit néfaste. Malgré cela, plusieurs épouses, en fait la majorité, furent responsables dans une certaine mesure de la puissance du Grand Empire Romain. Si l'on veut bien croire Harold Weston Johnston, auteur de « La vie privée des Romains », la jeune fille romaine se mariait à l'âge de 12 ou 14 ans, et se comportait tout le long de sa vie en épouse modèle, dont le principal souci était d'élever décentement et de donner une éducation des plus solides à ses enfants. D'autre part, la jeune femme romaine était continuellement consultée par son époux quand elle-ci soit néfaste. Malgré cela, plusieurs épouses, en fait la majorité, furent responsables dans une certaine mesure de la puissance du Grand Empire Romain.



Rien n'a été épargné pour la mise en scène du colosse en technicolor de la M.G.M. « QUO VADIS », comme on peut le voir sur cette photo.

« ZAMA »

Requête présentée par Me. I. Pardo au nom d'un groupe d'actionnaires de la Société Zama, à Son Excellence Ibrahim Bey Rached et à M. le Dr. I. Ancona, en leur qualité de séquestres judiciaires de la Société Anonyme Egyptienne ZAMA ou Zamalek Pure Food Industries.

Messieurs, J'ai l'honneur, au nom d'un groupe d'actionnaires porteur de 10.819 actions de la Société Anonyme Zama, de vous demander de vouloir bien tenir d'urgence une Assemblée Générale Extraordinaire, qui pourrait se réunir avant la date du 14 Juin, en vue de délibérer sur les avantages d'un maintien des activités de la Société ou de sa dissolution.

En effet, le jugement autorisant la mise sous séquestre était basé uniquement sur la nécessité de procéder à une enquête approfondie, en vue de connaître le nombre d'actions supplémentaires émises et de déposer un rapport par les 3 experts-comptables que le jugement en question avait désigné. Or, non seulement ce rapport a été déposé depuis longtemps, mais encore le Parquet a lui-même classé l'affaire pénale. De sorte, qu'à l'heure actuelle, la vérité pleine et entière est apparue aux autorités responsables et aux actionnaires porteurs de titres, et une séquestration n'a plus de raison d'exister; elle doit être judiciairement rétractée, rendant ainsi pleins pouvoirs aux rouages administratifs normaux et légaux de la société, qui méritent de reprendre leurs fonctions.

D'ailleurs, de l'avis de plusieurs juristes que les actionnaires ont consultés et en conformité de la Jurisprudence des Tribunaux Mixtes et Nationaux, la mise sous séquestre d'une société anonyme n'a jamais été une cause légale de blocage du fonctionnement normal des rouages de la dite société, ni un obstacle à la réunion périodique et régulière du Conseil d'Administration, ni de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la dite Société. Considérant que, chaque jour qui s'écoule augmente encore le

Y a-t-il encore des morts-vivants?

Une séance du Conseil Général de la Seine, le docteur J.-A. Huet, maire d'Asnières, a interpellé le préfet de la Seine sur l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les médecins de l'Etat Civil pour affirmer les décès qui leur sont soumis. En conséquence, il demande que soit rendue obligatoire l'injection intraveineuse de fluorescéine qui colore immédiatement en jaune les conjonctives du vivant, mais demeure sans effet sur celles du cadavre.

En France, il faut bien le dire, ils sont en plein Moyen Age pour ces vérifications. Sur trente-sept mille communes, il n'y en a que quatorze où les décès soient obligatoirement vérifiés par un médecin de l'Etat Civil, et encore comme une formalité sommaire. Quatre-vingt-quinze pour cent des gens meurent donc sans que la preuve de leur mort revête le moindre contrôle : une simple déclaration d'un membre de la famille au secrétaire de la mairie et le tour est joué, le permis d'inhumation dé-

l'auscultation, ni l'arrêt de la respiration, ni l'immobilité, ni l'insensibilité, ne permettent d'affirmer qu'il n'existe plus une circulation, faible au point d'être imperceptible, mais suffisante pour entretenir un souffle de vie. C'est pourquoi on a le choix entre de nombreuses méthodes plus pénétrantes, dont l'injection de fluorescéine, qui toutes concourent à démontrer l'existence ou la disparition d'un courant circulatoire. En France, il faut bien le dire, ils sont en plein Moyen Age pour ces vérifications. Sur trente-sept mille communes, il n'y en a que quatorze où les décès soient obligatoirement vérifiés par un médecin de l'Etat Civil, et encore comme une formalité sommaire. Quatre-vingt-quinze pour cent des gens meurent donc sans que la preuve de leur mort revête le moindre contrôle : une simple déclaration d'un membre de la famille au secrétaire de la mairie et le tour est joué, le permis d'inhumation dé-

La grosse sirène

Chaque année des milliers de travailleurs mexicains traversent la frontière américano-mexicaine pour travailler dans les fermes du Sud des U.S.A. On les appelle les « wetbacks » (dos trempés de sueur). Il y a quelques jours, un petit groupe de ces wetbacks venait de pénétrer dans l'Arizona. Une troupe de cinéaste était justement là en train de tourner des extérieurs d'un film se passant en Arabie. A la vue des figurants enturbannés, celui qui conduisait la troupe mexicaine fut pris de peur, d'autant que des coups de feu (prévus par le scénario) crépitaient de toutes parts : « La carte que nous avons utilisée est sûrement fautive... Pléonchons le camp ! »

L'avenir sombre de l'Iran

(Suite de la Page 1) Malheureusement, notre pays est parvenu à ce stade et tous nos efforts pour présenter la situation sous un jour plus favorable et donner de l'espoir à la population afin qu'elle puisse poursuivre son existence normale sont rendus vains par l'évidence des signes de désorganisation.

Lorsque le chef du gouvernement ne voit aucune autre solution aux difficultés actuelles que la persévérance de la nation et laisse ainsi entrevoir un avenir incertain, et lorsque le ministre des Finances parle des difficultés et du déficit budgétaire, tous deux ruinent les dernières espérances de la nation. Comment peut-on, dans ces conditions, empêcher la situation de s'aggraver et éviter la hausse vertigineuse des prix et du cours des devises ? Nous ne prétendons pas qu'il faille maintenir l'opinion dans l'ignorance de la réalité. Mais qu'a donc fait la population pour que le manque de plans de gouvernements imprévoyants la réduise à une situation aussi difficile ? Dans de nombreux articles, nous n'avons jamais cessé de répéter que le pétrole constitue la principale source des revenus de l'Iran et que nous ne pouvons nous en passer. Nous avons demandé au gouvernement de faire cesser la rumeur selon laquelle l'Iran devrait renoncer à ses ressources pétrolières.

Nous lui avons demandé de ne pas se croire impuissant à résoudre le problème du pétrole, mais de lui trouver une solution avant que la misère ait davantage aggravé la désorganisation, et de remettre en marche la fructueuse industrie pétrolière de notre pays. Aujourd'hui nous répétons cela et nous espérons que Votre Excellence qui, plus que quiconque, se rend compte des souffrances du peuple, qui a toujours fait tendre tous ses efforts à l'amélioration du sort de la population et qui considérerait que le seul moyen de réaliser cet objectif était de tirer parti des ressources pétrolières du pays, ne permettra pas que cette importante industrie de l'Iran soit perdue.

M. le Dr Mossadegh, disposant de l'immense pouvoir de la volonté nationale, vous auriez dû résoudre le problème du pétrole sans que personne se fût opposé à vos décisions : le peuple iranien aurait approuvé vos plans en toute confiance. Malheureusement, vous vous êtes obstiné sur des formules que vous avez préférées à des projets pratiques et avez fait passer les sentiments avant la logique. A présent, désespérant du règlement de la question du pétrole, vous songez à remédier à la misère et aux difficultés par des moyens tels que la réduction du budget et le développement de l'agriculture et de l'industrie sans songer que tous ces projets se transmettent depuis des années d'un cabinet à un autre et qu'aucun ne les a jamais mis à exécution. Nous avez pu constater vous-même comment les conditions de vie se sont aggravées depuis la date de votre discours aux élus de la 17e législature. Nous ne doutons pas qu'en acceptant la responsabilité du gouvernement vous ne songiez qu'à servir le pays et nous sommes convaincus qu'aujourd'hui encore si vous prenez la décision d'appliquer des plans pratiques et efficaces, vous pourriez remédier aux maux du pays.

Nous voudrions, par conséquent, que vous examiez plus attentivement ces questions et fassiez le nécessaire pour surmonter la crise actuelle.

Erreur de frontière

Des Danois protestent vivement contre un film tourné aux Etats-Unis sur la vie de leur grand conteur Andersen. Dans ce film, on voit des muets qui circulent dans les rues de Copenhague et des paysans danois qui portent des costumes hongrois. De plus, malgré les indications fournies par l'actrice de Hollywood, Jean Hersholt, le producteur n'a pas voulu admettre qu'Andersen n'était pas

Advertisement for SAIDE insurance, featuring a landscape with a tree and a plane, and text: 'Toujours avec SAIDE', 'CAIRE BEYROUTH', '3 DEPARTS PAR SEMAINE MARDI-VENDREDI-DIMANCHE', '40 kgs. pour chaque passager', 'ALLER L.E.12.000 ALLER-RETOUR L.E.21.000', 'DEPART DU CAIRE 10 h am', 'RETOUR DE BEYROUTH 4 h pm', 'SERVICES AERIENS INTERNATIONAUX D'EGYPTE', '37 RUE ABDEL KHALIK SAROUI PACHA TEL 42446-58585 LE CAIRE'.

Advertisement for 'Les Pionniers de l'Assurance MACDONALD & CO', 'R.c. 26866', '3, Rue Cattaoui - Tel. 59270 - Le Caire - 26 Rue Joud, 1er - Tel. 21250 - Alexandrie'.

LA VOIX DE L'ORIENT

ADMINISTRATION, REDACTION ET PUBLICITE :

5, Kasr-el-Nil — Tél. 78698

LE CAIRE

Administrateur : D. CAZES

Services alexandrins : M. E. J. Konen

38, Rue Nébi Daniel, Alexandrie

Nos services parisiens sont assurés par M. Jean Plinthon

45, Rue Armand Carrel, Paris XIXe

Nos services d'Europe du Nord sont assurés par

M. Charles Denis (c/o Jansson) Il Frejgatan

(Stockholm — Suède)

Nos services en Amérique du Sud sont assurés par

M. Xavier Baudoin de Lusigny

Nos services libanais sont assurés par M. N.L. Knezevic

Rue Justinien, Imm. Germain, Beyrouth, (Liban)

Nos services de correspondance en Haute Egypte sont assurés

par : M. Joseph Riad Yassa — Tahia — Haute-Egypte.

ON DIT... ON DIT... Quand le gouvernement s'occupe de la vie chère...

Si nous en croyons les derniers échos qui parviennent de Bulkeley, le gouvernement va s'occuper sérieusement de la « vague de cherté de vie » afin de l'arrêter et de la faire rétrograder. Réellement, il y a de quoi trembler... Depuis plusieurs années, chaque fois qu'on nous raconte que le gouvernement va s'occuper de la fameuse « vague », c'est pour remarquer qu'une nouvelle hausse des prix est la conséquence d'une telle sollicitude.

De même, quand il veut procéder à la tarification de certains articles, on observe leur disparition. L'année dernière, qui a pu goûter aux melons et aux pastèques ? Il en est de même, cette année. La seule manière de faire baisser les prix, c'est de supprimer les enchères à la vente des produits agricoles et de créer l'abondance. Et puis, sévir « manu militari » contre quelques récalcitrants : une estrade, place de l'opéra et le fouet...

Dans les cercles officieux britanniques de la Capitale, on dit que le sort du Moyen-Orient sera décidé au cours de réunions politiques qui auront lieu, au cours de ce mois, au Caire. Mais, entre ces conversations ? Les auteurs ne précisent pas.

du fait que Hamed Zaki pacha est un ami personnel de notre Président du Conseil. Toutefois, on fait remarquer que l'ex-ministre de l'Economie Nationale démissionna parce qu'il était en conflit avec certains collègues, Serag Eddine pacha, entre autres, mais qu'il n'a jamais quitté le Wafd.

Une délégation de la principauté de Lahej — sous contrôle du gouverneur britannique d'Aden — se trouve au Caire depuis jeudi dernier. Nous avons déjà raconté les aventures matrimoniales ou extramatrimoniales du Sultan qui, devant une intervention britannique s'est réfugié au Yémen. Des conversations ont lieu entre le représentant de ce pays et notre ministre des Affaires Etrangères. Le Yémen en aurait même scisi la Ligue Arabe.

Le Wafd verrait avec déplaisir les pourparlers de la délégation soudanaise... évidemment, question de prestige.

Les Frères Musulmans réviseront-ils leur politique au sujet de leur participation aux prochaines élections ? Lundi dernier une réunion a été tenue sous la présidence de Hodeibey bey, président, pour faire le point au sujet de leur attitude à l'égard des autres partis politiques. Il fut décidé de rester dans l'expectative en attendant la levée de l'état de siège.

Al Lewa El Guedia, organe du Parti nationaliste, condamne les Egyptiens qui se rendent passer l'été en des pays qui ont des conflits avec le monde arabe. Ainsi, il s'en prend à Mahmoud Khalil bey qui se rend en France et à Serag Eddine pacha qui a envoyé sa fille passer sa lune de miel en Angleterre. Quelles petites gens !...

Le représentant américain auprès de l'Arabie Séoudite, s'est rendu au Yémen pour apaiser les difficultés surgies entre ce pays et la Grande-Bretagne après la récente intervention de cette puissance auprès de petits sultanats voisins d'Aden. Le représentant américain conseillerait au Yémen de reconnaître le fait accompli.

Saleh Ashmaoui, retour de Karachi, a déclaré que les Frères Musulmans ont beaucoup gagné en participant à ce Congrès panislamique : « Les résultats, dit-il, en seront connus dès l'abolition de la Loi Martiale ». D'ici là, mystère et discrétion !

Le déficit dans nos douanes atteindra, fin juin, le plafond de 14 millions de livres. Gros trou dans le budget.

Chabab Mohamad « La Jeunesse Musulmane » attaque avec violence le mouvement féministe et ne lui ménage ni injures, ni menaces. On s'est d'abord demandé si l'« agresseur » de Mme Doris Chafik n'avait pas des accointances avec ce mouvement. L'enquête, à ce sujet, a été parfaitement négative.

On s'interroge au sujet de l'activité journalistique déployée, depuis quelque temps, dans le « Misri » par Hamed Zaky pacha qui fit claquer la porte en se retirant du dernier cabinet Nahas. Le problème psychologique de cette collaboration se complique

Quoiqu'il en soit, l'éminente féministe continue à recevoir des lettres comminatoires flétrissant son œuvre en pays d'Islam. Aussi, la police a-t-elle pris les précautions pour veiller à sa sécurité.

Dimanche, à minuit, toute l'édition du journal « Al Assas » a été saisie à l'imprimerie, avant sa distribution. On dit que la raison est un article de Me. Hamed Gouda bey au sujet de la Constitution.

Notre excellent ami, M. Antoine Assaf, vient de publier le numéro de juin de sa revue hautement documentée « Proche-Orient ».

Offre d'emploi
Hommes et femmes de plus de quarante ans ayant une certaine expérience en matière de propagande peuvent en dehors de leur emploi, en y consacrant une partie de leurs loisirs, se faire de 30 à 50 livres par mois.
Ecrire en indiquant son prénom, âge, profession, adresse et expérience, à « La Voix de l'Orient », 5, Rue Kasr El Nil, Le Caire.

La question du jour, le problème égypto-soudanais y est traité avec la plus riche et la plus pertinente documentation.
Une réponse à la presse américaine y est faite « cum grano salis ».

Proche-Orient
Notre excellent ami, M. Antoine Assaf, vient de publier le numéro de juin de sa revue hautement documentée « Proche-Orient ».

La question du jour, le problème égypto-soudanais y est traité avec la plus riche et la plus pertinente documentation.
Une réponse à la presse américaine y est faite « cum grano salis ».

Les abus de pouvoir des fonctionnaires subalternes

Depuis son arrivée au pouvoir, le ministère actuel s'est efforcé de rétablir un « climat » de confiance. Certes, comme dit le fabuliste, « on ne peut satisfaire tout le monde et son père » et les bruits de coulisse transmettent les échos de nombre de propos venimeux... Cependant, s'il y a un fait bien établi, c'est qu'en dépit de beaucoup d'hostilités camouflées, aucun reproche sérieux n'a pu être fait au comportement du gouvernement actuel, ni de ses membres. Le pays et, tout particulièrement, la capitale ont repris leur physionomie traditionnelle et on nous laisse espérer qu'on n'aura plus besoin, bientôt, de montrer la force pour que règne la sécurité.

près avoir disparu en des pays beaucoup moins évolués. Il en est resté une hargne dans les milieux universitaires si sensibles aux surenchères, milieux qui fournissent le personnel de ces administrations dont l'excès de zèle a valu l'intervention vigoureuse du ministre de l'Intérieur.

Ici, dans cet hebdomadaire, qui s'efforce de montrer l'Egypte permanente à travers des secousses momentanées, il a été rendu hommage aux qualités d'homme d'Etat, ainsi qu'au caractère si noble et énergique de S.E. Mortada El Maraghy pacha, notre impeccable ministre de l'Intérieur. Il a pris en charge un pays profondément bouleversé par un véritable séisme — excitation folle de l'opinion, carence des autorités — et, après un labeur acharné, une application de tous les instants, le jeune ministre a réussi à faire régner ce calme, cet ordre, cette sécurité que nous apprécions si bien au cours de ces nuits de Ramadan.

Le problème de la résidence des étrangers vient d'être à peine résolu et les délais « humains » sont nécessaires pour que tous les intéressés puissent entreprendre et faire aboutir leurs démarches. Puis, il y a ces « apatrides » ou soi-disant tels, qui bien malgré eux, ne sont pas en possession de documents établissant la qualité qu'ils revendiquent et qu'on leur dénie.

Aussi, cet homme de toute bonne foi, nous permettrait-il de lui dire que si nous approuvons pleinement sa réponse au « Times », nous ne sommes pas pleinement rassurés sur le retour d'incidents profondément désagréables et qui portent une atteinte directe à la réputation de l'Egypte.

Aussi, l'opinion a-t-elle appris avec étonnement et indignation les mauvais traitements infligés à des résidents étrangers ou à des « apatrides » par des agents subalternes de l'administration, car les cadres supérieurs sont, presque toujours, compréhensifs et de courtoisie parfaite. Des incidents, tels que ceux qu'on nous a rapportés : « incarcération avec menottes aux mains », sont inadmissibles et Mortada El Maraghy pacha les a catégoriquement blâmés. Le ministère de l'Intérieur dispose de beaucoup de moyens. Non seulement il peut rappeler à tous ses fonctionnaires d'avoir à respecter l'élémentaire « droit des gens », mais, encore, il peut inspirer, dans ce sens, une vigoureuse campagne de presse. Nous sommes persuadé que nos confrères se rendront avec empressement à une telle suggestion, puisqu'il y va de la réputation de ce pays.

Nous souffrons, en ce pays, d'un vieux complexe d'infériorité qui n'a plus l'ombre d'une raison d'être et qui empoisonne l'existence, non seulement des résidents étrangers mais encore des citoyens qui n'appartiennent pas à la confession majoritaire et qui risquent, à tout propos, d'apparaître comme « suspects ».

En tous cas, les incidents déplorés par tous, dont certains rapportés par « Le Progrès Egyptien » de ce 4 juin, illustrent bien l'opportunité de ce « Service de secours légaux d'urgence » institué par le grand juriste, Mire. Feldman bey à « La Voix de l'Orient ». La récente intervention de ce « service » couronnée de succès, montre qu'il sera aussi utile aux individus qu'à l'administration elle-même à laquelle il évitera bien des faux-pas.

Ce complexe est le legs de ce régime capitulaire qui fut si longtemps « imposé » à l'Egypte a-

ANTAR.

AU GALA DE « LA VOIX DE L'ORIENT »

Comme prévu, le Gala annuel de « La Voix de l'Orient » qui eut lieu au Helmholtz Palace, dimanche dernier, fut couronné du plus haut succès.

me qui nous transporta sur les bords de la Seine.

Bien avant l'heure fixée, le cadre enchanteur du jardin fleurit illuminé accueillait les nombreux amis de notre hebdomadaire qui tinrent, une fois de plus, à lui témoigner leur haute sympathie et leur solidarité.

Avant le tirage du radio-gramophone « Philco » offert par The Nile Valley Engineering & Trading Corp., on procéda à celui des primes de valeurs que la Maison Borsa voulut offrir gracieusement.

S.E. le Gouverneur du Caire, Mohamed Kamel El Kaoulche bey avec Mme M.C. Boulad, MM. Béstat et Cazès.

Enfin, dans une atmosphère d'attente fébrile, le numéro gagnant le Pick-up fut tiré. Le sort favorisait cette fois Mme Tadros dont le visage reflétait l'immense joie qu'elle éprouvait.

Quoiqu'il en soit, l'éminente féministe continue à recevoir des lettres comminatoires flétrissant son œuvre en pays d'Islam. Aussi, la police a-t-elle pris les précautions pour veiller à sa sécurité.

Cette solrée fut en tous points réussie et l'on se quitta fort tard à regret.

Dimanche, à minuit, toute l'édition du journal « Al Assas » a été saisie à l'imprimerie, avant sa distribution. On dit que la raison est un article de Me. Hamed Gouda bey au sujet de la Constitution.

M. A. Tiano, directeur-général de la Shell Butagaz remettant le bon de livraison de la cuisinière à l'heureuse gagnante, Mme Malham.

Notre excellent ami, M. Antoine Assaf, vient de publier le numéro de juin de sa revue hautement documentée « Proche-Orient ».

me qui nous transporta sur les bords de la Seine.

Cette saynète fut en quelque sorte le préambule au grand concours culinaire doté d'un riche prix unique, une cuisinière Norge offerte par la « Shell Butagaz ». Parmi les nombreuses concurrentes, le sort désigna Mme Malham qui fut l'heureuse gagnante. Les autres « convoitées » du beau prix (permettez-nous d'employer ce terme, la prime le méritait bien) se virent attribuer à titre de consolation une tarte confectionnée sur une cuisinière du même modèle.

Enfin, dans une atmosphère d'attente fébrile, le numéro gagnant le Pick-up fut tiré. Le sort favorisait cette fois Mme Tadros dont le visage reflétait l'immense joie qu'elle éprouvait.

La table de M. de Bolton, directeur-propriétaire de la « Nile Valley Engineering and Trade Corp. » qui avait offert l'appareil radio-gramophone « PHILCO » gagné par Mme Tadros.

me qui nous transporta sur les bords de la Seine.

Personnalité Moyen-Orientale Abdel Hamid Abdel Hak pacha

Abdel Hak pacha est né en 1887. En 1918 il obtint sa licence en Droit et fonda quelque temps après une étude. En 1926 il fut élu pour la première fois membre de la Chambre des Députés où il présida plusieurs Commissions parlementaires, dont la commission financière et juridique. Il fut nommé ensuite Secrétaire Général de la Chambre des Députés. De 1938 à 1942 il fut



S.E. Abdel Hamid Abdel Hak Pacha

le chef de l'opposition à la Chambre des Députés. En 1942 il fut élu président de l'Ordre des Avocats. En 1943 il fut nommé Ministre des Affaires Sociales.

Dès qu'il détiint le portefeuille de ce ministère, il réorganisa le travail, en vue d'une plus grande efficacité. Il promulgua la majorité des lois qui régissent les contrats de travail d'ouvrier à patron. La loi sur les Syndicats, les lois d'assurance, les indemnités et les gratifications sont son œuvre. L'ouvrier égyptien se sentait enfin compris par un homme.

Il créa des Stades sportifs pour le peuple, des piscines, dont celle du National Sporting Club. Pour la première fois il consacra un budget spécial aux sports dans les villages. Il fonda l'Orchestre national, popularisa la musique et les œuvres de Sayed Darwish, créa le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique égyptien. Il créa les cuisines populaires dans la Province et le repas à des prix populaires à l'Université et à l'Azhar. Les centres sociaux sur toute l'étendue du territoire égyptien sont aussi son œuvre. Enfin, la loi sur les correspondances administratives en arabe est sienne. Grâce à cette loi, des centaines de milliers d'E-

gyptiens trouvèrent un emploi auprès des sociétés étrangères. Cette loi devait être la plus importante réalisation d'un homme en Egypte au XXe siècle.

Lorsqu'il passa au Ministère des Wakfs, il laissa à aussi une empreinte ineffaçable. Il réorganisa la loi des Wakfs, réussit à vendre une grande partie des terres inutilisables de ce ministère et créa sa fameuse Cité des Wakfs, où le mètre est vendu, aujourd'hui, à L.E.2. Il est à noter ici que le Ministère des Wakfs entreprend aujourd'hui la construction d'immeubles modernes avec l'argent que Abdel Hak pacha retira des ventes qui étaient effectuées. Il avait vendu en dix mois plus de terrains que ses prédécesseurs ne l'avaient fait en 65 ans. Enfin, il promulgua la loi sur la location des terrains des Wakfs, qui permit à ce ministère de doubler ses revenus.

En 1944 Abdel Hak pacha retourna à son étude. Il fut ensuite nommé chef du Parti Ouvrier Egyptien, dont le Président est le Nabil Abbas Halim. Il passa au Sénat dont il présida plusieurs commissions et en 1949 il fut nommé au Portefeuille de l'Approvisionnement.

Au cours des dernières élections organisées par Sirry pacha, Abdel Hak pacha était Président du front indépendant, qui devait avoir la seconde place, immédiatement après le Wafd, à ces élections.

Aujourd'hui, Abdel Hak pacha s'occupe de son étude, qui est une des plus importantes d'Egypte, et plaide en cour de Cassation.

Ezzat EL MINCHAOUI.

DÉPART

Notre collaboratrice, Mme M.C. Boulad a quitté Le Caire, mardi soir, par la Misrair, pour un court séjour en France et en Italie.

JOHNNIE WALKER

Born 1820
Still going strong

Sole Importers
MACDONALD & Co.

Cairo 3, Chareh Cottawi Bay (Kasr el Nil) Phone 67270
Alexandria 26, Avenue Fouad Phone 21250

NICE par B.O.A.C.

Les services quotidiens B.O.A.C. et des correspondances immédiates par B.E.A. à Rome vous mènent au cœur même de la Côte d'Azur en quelques heures — un seul billet, et rien à déboursier durant tout le parcours. Le début idéal pour des vacances parfaites.

Renseignements et Réservations :
Le Caire, 1, Rue Bustan, Tél. 49745-7, 49990, 49998-9. Alexandrie, 15, Midan Saad Zaghloul, Tél. 22837, 28881. Ou auprès de toute Agence de Voyages reconnue.

VOYAGEZ PAR B.O.A.C.

B.O.A.C. GENERAL AGENTS FOR QANTAS, S.A.A. & TEAL.
1-144

ACTUELLEMENT
chez **HORNSTEIN**
9, Avenue Fouad Ier — Le Caire

Cicurel
continue à LIQUIDER
plusieurs nouveaux
articles récupérés
HAIR - CORD - VELOURS COTELE
PELUCHE-LAINAGE

ainsi qu'un grand lot de
OREME à raser américaine
BARBASOL, le tube à P.T. 2,5

R.C. 26426

Office Légal de Secours d'Urgence

Moyennant le paiement d'un abonnement annuel minime L.E. 5) pour les premiers mille abonnés, le souscripteur aura droit à être dépanné si, étant de bonne foi, il lui arrive une difficulté nécessitant une intervention légale urgente. Il aura droit en outre à trois consultations annuelles par la voie du journal, dans les questions ci-après :

- 1) Statut personnel, (divorces, séparation, garde des enfants, pension alimentaire, etc.)
- 2) Contrat de travail ; droit des patrons et employés découlant soit de la loi, soit des conventions expresse ou tacites.
- 3) Loi sur la nationalité ; conseils juridiques, en ce qui concerne l'acquisition ou la perte de la nationalité égyptienne.
- 4) Droit de l'étranger ou apatride au séjour en Egypte.
- 5) Droit du Gouvernement en ce qui concerne l'expulsion.

Pour tous renseignements, s'adresser aux bureaux de « LA VOIX DE L'ORIENT ».

POUDRE HAMODERME contre le **HAMONIL**

R.C. 10866, CAIRE